

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Lebamba : le bac reprend du service à Idembé

CELA, après une interruption due à une panne qui a duré 8 mois.

Belzahs Aymar MAMBELA
Lebamba/Gabon

C'EST un véritable ouf de soulagement que celui poussé par les populations de l'axe routier Idembé-Mabanga. Et pour cause, après 8 mois d'inactivité pour cause de panne, le bac assurant la desserte régulière sur la rivière Louetsi, au village Idembé, est à nouveau opérationnel.

Les travaux de réparation ont pris fin le 10 juin

écoulé grâce à une équipe d'experts de la subdivision des Travaux publics (TP) de Ndendé (Dola), conduite par Antoine Ebang Ovono (responsable de la filière bac) et Joseph Koumbassa Obongo (représentant la société Alternance Plus BTP). Les membres de ladite équipe ont mis à contribution leurs expertises pour faire redémarrer l'engin.

Le président du Conseil départemental de la Louetsi-Wano, Gervais Boundzanga, a remercié les deux entités pour les réparations effectuées. Tout en précisant que la remise à flot du bac résulte du souci de l'actuel bureau du Conseil départemental dont il tient les rênes, d'améliorer les conditions de vie de ses administrés tout au long de son mandat à la tête de l'institution.

Malgré le temps pris et les aléas nés à la suite de cette longue panne, les populations locales se contentent d'apprécier la reprise des activités de leur bac. Si tant est que les voitures ne pouvant plus effectuer la traversée, les ravitaillements en produits vivriers et autres ne se faisaient plus dans le district de Nzenzé.

Plusieurs personnes malades ont même perdu la vie faute de bac. Et il était si difficile pour les femmes enceintes en travail de rallier à temps l'hôpital de Bongolo pour accoucher. Certaines étant parfois obligées de "se libérer" en chemin.

Malgré le temps pris et les aléas nés à la suite de cette longue panne, les populations locales se contentent d'apprécier la reprise des activités de leur bac.



Vue du bac réhabilité sur la rivière Louetsi au village Idembé.

Photo: Aymar MAMBELA

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Visa de conformité de la DGMP :

Date de lancement	: 16 Juin 2022
Appel d'offres	: N° 001/MAA/DGA/Réhabilitation/2022
Nom du projet	: Travaux de Réhabilitation du Lycée Agricole de Bongoville
Source de financement	: Etat gabonais, budget 2022

1. OBJET

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de Réhabilitation du Lycée Agricole de Bongoville dans la province du Haut-Ogooué.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en **UN LOT UNIQUE** :

Lot Unique : Travaux de Réhabilitation des bâtiments du Lycée Agricole de Bongoville.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 francs CFA ou de 100 000 francs CFA pour les PME bénéficiant d'un agrément PME.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Générale de l'Agriculture
BP : 551 Libreville, Tel : 01 76 00 55
Mail : sylvestreowono@yahoo.fr / julienbangadi@gmail.com

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène PINDAT MINTSA OVAME

Le paiement au Trésor Public du Gabon pourra être fait, par référence au présent appel d'offres, selon les modalités suivantes:

- au Gabon : en se présentant au guichet du Trésor Public, à Libreville ;
- de l'étranger : par un virement Swift à Nom de la Banque : BEAC (Banque des Etats de l'Afrique Centrale) Siège Social : B.P. 112, Libreville Gabon Bénéficiaire : Trésor Public Gabon N° de compte : 50.311 101.0.5001 0000000000 Swift code : beacgali

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31.3 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **lundi 18 Juillet 2022 à 9 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à **1 % du montant TTC de l'offre**.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **lundi 18 Juillet 2022 à 10 heures** dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Agriculture sise à Batavéa derrière l'immeuble Rénovation (Libreville).

Le Directeur Général de l'Agriculture

Max Auguste OUSSOU V.